

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Juin 2022

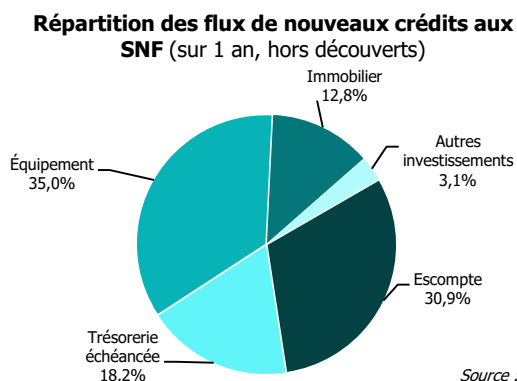
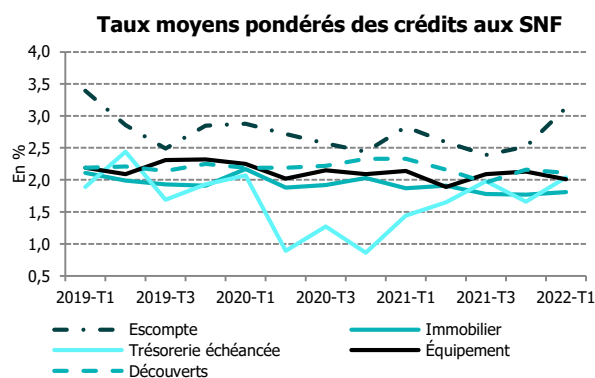
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

1^{er} TRIMESTRE 2022

ÉVOLUTION CONTRASTÉE DES TAUX MOYENS DE CRÉDITS

- Sur trois mois, le taux moyen des **découverts** perd 5 points de base (pb) pour s'établir à 2,11 %.
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** augmente sensiblement, passant de 1,66 % à 2,04 %, compte tenu de la chute de la production des prêts garantis par l'État sur le trimestre (10 millions de F CFP contre 764 millions de F CFP au dernier trimestre 2021). Ces crédits de trésorerie échéancée sont souscrits pour un montant moyen de 85 millions de F CFP et sur une durée de 4,8 ans.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** se contracte de 12 pb à 2,01 %. D'une durée moyenne de 10,7 ans, ils représentent un montant moyen de 34 millions de F CFP.
- Après avoir atteint un niveau historiquement bas le trimestre précédent, le taux moyen des **crédits immobiliers** est reparti à la hausse pour s'afficher à 1,81 % (+ 4 pb). Quasiment tous négociés à taux fixes, ils sont en moyenne octroyés pour un montant de 34,5 millions de F CFP et une durée de 18,7 ans.
- Dans l'ensemble, les taux appliqués en Polynésie française sont plus favorables qu'en Nouvelle-Calédonie, mais moins que dans la France entière.

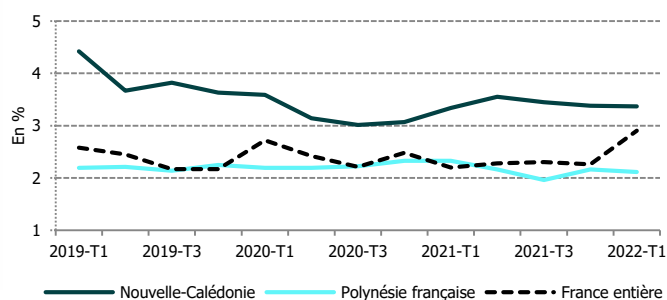
Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T1 2022		Taux moyen pondéré (en %) au T4 2021		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole
Découverts	2,11	2,90	2,16	2,26	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	2,04	1,43	1,66	1,48	57	28	74	45	2,00	1,73
Équipement	2,01	1,14	2,13	1,13	129	120	76	83	2,47	1,00
Immobilier	1,81	1,22	1,77	1,16	225	187	98	86	-	-

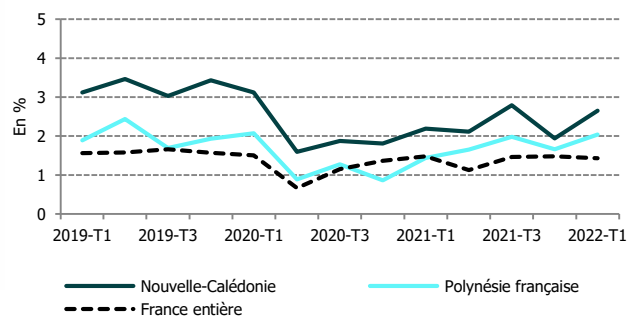
Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

Découverts



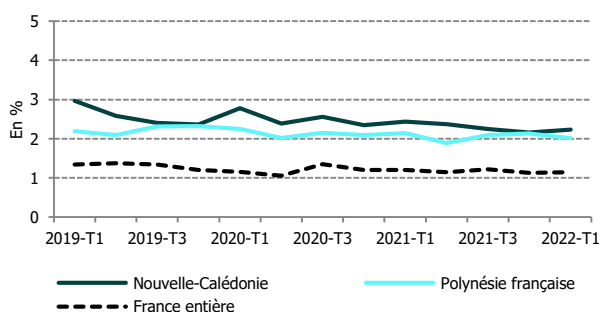
Sources : IEOM, BDF

Trésorerie échéancée



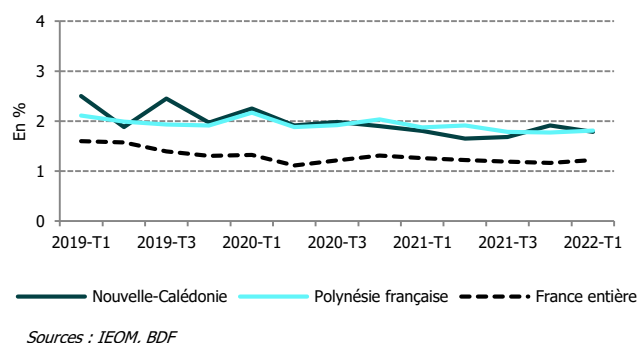
Sources : IEOM, BDF

Équipement



Sources : IEOM, BDF

Immobilier



Sources : IEOM, BDF

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers, et en Polynésie française, pour la trésorerie échéancée, sont fondés sur un plus faible nombre d'observations.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête, réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Polynésie française, se fonde sur environ 5 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières (SNF). Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 10), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers et dont les opérations de répartition ainsi que les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondants.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidé ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, les « autres crédits d'investissement » sont les autres crédits à la clientèle, les prêts subordonnés, ainsi que le crédit-bail mobilier.